



L'info des professions réglementées

Septembre 2023

FOCUS

Procédure devant le tribunal judiciaire : du nouveau au 1er novembre 2023



Afin d'encourager le recours à la procédure amiable, le Gouvernement adapte régulièrement la réglementation. Récemment, pour inciter encore davantage les justiciables à se saisir de ces modes de règlement amiable de leurs litiges, de nouvelles règles ont fait leur apparition devant les tribunaux judiciaires. Lesquelles ?

[Lire l'article](#)

CE QU'IL FAUT RETENIR...



[Fusion et report des déficits : attention au changement d'activité !](#)



[BNC : quand un notaire est condamné à verser des dommages-intérêts...](#)



[Suivi de l'état de santé des travailleurs multi-employeurs : des nouveautés](#)



[Femmes victimes de fausse couche : quelle prise en charge ?](#)



[Une protection renforcée pour les familles d'enfants malades](#)



[Contrôle financier des établissements de santé et données personnelles](#)



[Cybersécurité : les cabinets d'avocats très exposés aux risques](#)



[Une loi « anti-squat » pour protéger les propriétaires](#)

[Plus d'actus...](#)

LE COIN DU DIRIGEANT

À partir de quand une banque peut-elle poursuivre en paiement les associés d'une SCI ?

[Lire l'article](#)

Accueil : 09 82 54 16 00
Commercial : 09 82 50 82 01

3 rue Claude Chappe
44700 CARQUEFOU

contact@comptakt.fr

COMPTAKT
EXPERTISE COMPTABLE

[CONTACTEZ-NOUS](#)